LA MÉDIATION DES PUISSANCES

Constantinople, 28 mai. — La Porte n'a pas encore remis sa réponse aux ambassadeurs des puissances.

L'entente sur la rédaction de l'*indemnité de guerre*, en tenant compte des ressources de la Grèce, et sur le maintien des capitulations, avec quelques modifications cependant, paraît probable, mais on craint de rencontrer de grosses difficultés sur la question de rectification de la frontière de Thessalie, en raison des résistances du parti militaire et du parti national ottoman à la tête duquel se trouve le grand vizir.

Londres, 28 mai. — On mande de Constantinople au *Standard* : Sur la question de rétrocession de la Thessalie, le ministre des affaires étrangères, Tewfick-Pacha, s'est exprimé en termes conciliants pour la Grèce, demandant un délai avant de prendre une décision afin de laisser à l'opinion le temps de se calmer ».

Agitation musulmane en Crète

La Canée, 28 mai. — Des bruits alarmants circulent relativement aux projets des musulmans en cas de départ des troupes turques. Les amiraux ont prévenu le gouvernement qu'ils le rendront responsable des troubles qui pourraient se produire. Ismaïl les a assurés de son concours et a promis d'user de son influence pour prévenir tout désordre; mais il décline toute responsabilité, les mesures de police incombant, selon lui, aux commandants européens.

Dans les Balkans

Londres, 28 mai. — On mande de Constantinople au *Morning Post* que des ordres ont été donnés pour l'envoi de trente bataillons de troupes syriennes sur la frontière de Serbie et de Bulgarie.

D'autre part, un télégraphe de Constantinople au *Daily News* que six transports de troupes sont partis d'Ismidt pour Rodosto.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 28 mai 1897

Présidence de M. Henri Brisson, président

La séance est ouverte à deux heures vingt.

Les droits politiques

La Chambre prend en considération la proposition de M. Vaillant, tendant à abroger les articles 15, 16, 27 et 28 du décret organique du 2 février 1852 (droits politiques).

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

On continue ensuite la discussion de la loi sur les sociétés de secours mutuels.

Les articles 13, 14 et les quatre premiers paragraphes de l'article 15 sont adoptés.

M. l'abbé Lemire demande dans le cinquième paragraphe de cet article de remplacer les mots « sauf l'immeuble », par les mots « sauf les immeubles » en rédigeant ainsi :

Les sociétés libres ne peuvent acquérir des immeubles sous quelque forme que ce soit, à peine de nullité, sauf les immeubles exclusivement affectés à leur service, etc.

Le paragraphe ainsi modifié est adopté ainsi que l'article 15.

Les articles 18 à 20 sont adoptés.

Sur l'article 19, M. des Rotours présente un amendement ainsi conçu :

« Sont également exempts du droit de timbre de quittance les reçus de cotisations des membres honoraires ou participants ainsi que les registres à souche qui servent au paiement des journées de maladies. »

M. le comte des Rotours. — Je demande qu'on permette aux sociétés de secours mutuels de créer des pensions de retraite pour les membres les plus âgés. L'amendement que je présente tend à remplacer le paragraphe 7 par le texte suivant :

« La portion du fonds commun dont les intérêts sont employés à servir des pensions de retraites inférieures à 720 fr. porte intérêt à 4 1/2 0/0. Portent également intérêt aux mêmes taux les fonds déposés à la caisse de retraites pour servir des pensions de retraites inférieures à 720 fr. »

L'existence même de Sociétés de secours mutuels est intimement liée à la création de ces pensions. L'Etat lui-même y est intéressé.

Chaque année on accorde aux sociétés de secours mutuels des subventions qui s'élèvent à 2,000,000 francs, tout cela correspond à peine au dixième des sommes dépensées par les sociétés en secours en argent aux malades, aux veuves et orphelins, aux infirmes, aux vieillards, etc., etc.

Après tous les services que rendent ces sociétés, il est juste de leur restituer l'intérêt de 4 1/2 0/0. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. Louis Ricard développe sur le même article un amendement tendant à remplacer le paragraphe 7 par le suivant : « Le compte courant et les fonds communs portent intérêt à 4 1/2 0/0 ».

L'ancien garde des sceaux du ministère radical profite de l'occasion pour accuser le Sénat de ne pas vouloir s'occuper des *lois ouvrières*. Il attaque ensuite le ministère qui, dit-il, ne tient pas ses promesses.

Les radicaux applaudissent bruyamment.

M. de Bernis. — Qu'avez-vous fait, vous, *quand* vous étiez ministre ? (Rires à droite.)

M. Ricard. — Je n'ai pas eu à m'occuper des sociétés de secours mutuels.

M. de Bernis. — Vous auriez du vous en occuper puisque vous étiez rapporteur sur cette question de la mutualité.

M. Ricard (furieux). — C'est inexact.

M. de Bernis. — Le cabinet dont vous faisiez partie n'a rien fait et, maintenant que vous n'êtes plus *rien*, vous tonnez contre vos successeurs.

M. Faberot (à M. Bernis). — Qu'est-ce que vous avez fait, vous ? (Rires).

M. de Bernis. — Pardon ! Je n'ai jamais été ministre. (Hilarité).

M. Faberot, avec son impétuosité habituelle, continue à interpeller violemment M. de Bernis, qui lui répond sur le même ton.

M. Brisson. — Voyons, Messieurs, faudra-t-il mettre une barrière entre vous ? (Rires).

Les amendements de MM. des Rotours et Ricard, combattus par la commission et le gouvernement, sont renvoyés à la commission.

Séance demain. La séance est levée à 5 heures 30.

SÉNAT

Séance du vendredi 28 mai 1897

Présidence de M. Loubet, président

La séance est ouverte à 3 heures 10.

L'élection de M. Vuillod comme sénateur du Jura est validée.

L'enseignement agricole

M. Le Play demande à interpeller le ministre de l'instruction publique sur l'insuffisance de l'enseignement agricole dans les *écoles primaires*.

Le jour de la discussion sera ultérieurement fixé.

LA PUBLICITÉ DE L'INSTRUCTION

Le Sénat reprend la suite de la première délibération sur les propositions relatives à l'instruction en matière de crimes et de délits.

On revient à l'article 4, qui avait été renvoyé à la commission et qui contient deux exceptions au principe de la présence de l'avocat à tout interrogatoire. Ces exceptions visent le cas où un témoin est en danger de mort et celui où il s'agit de constater l'existence d'indices sur le point de disparaître.

M. Demôle propose à titre d'amendement que le juge d'instruction puisse également se passer de la présence de l'avocat dans les quatre cas suivants : 1° Au cours de ses constats ou perquisitions; 2° S'il s'est transporté sur les lieux en cas de flagrant délit; 3° S'il existe des motifs d'urgence dûment constatés au procès-verbal; 4° Si l'inculpé le requiert de sa défense.

M. Jean Dupuy, rapporteur. — La commission, ayant examiné l'amendement de M. Demôle, repousse la première exception *qu'il propose*; elle a accepté la seconde relative aux flagrants délits, mais elle repousse la troisième et la quatrième.

MM. Couturier, *commissaire du gouvernement*, et Monsservin appuient l'amendement Demôle.

L'article 4 proposé par la commission et la partie de l'amendement de M. Demôle qu'elle accepte (cas de flagrant délit), sont adoptés.

Les autres paragraphes de l'amendement de M. Demôle, repoussés par la commission et appuyés par le gouvernement, sont repoussés : le premier portant les mots « au cours des constats ou perquisitions », par 146 voix contre 81; le second, relatif aux motifs d'urgence, par 151 voix contre 73. Le dernier paragraphe n'a pas été mis aux voix.

L'ensemble de l'article 4 est adopté.

Le Sénat adopte un amendement de M. Thévenet ainsi conçu : « L'avocat de l'inculpé aura le droit de présenter sa défense devant la Chambre des mises en accusation. »

Il adopte aussi un amendement de M. Chaumie disant :

« Lorsque la cour d'assises, saisie d'une affaire criminelle, en prononce le renvoi à une autre session, il lui appartient de statuer sur la mise en liberté provisoire de l'accusé. »

Les derniers articles, relatifs aux colonies, sont adoptés.

Séance lundi. La séance est levée à 5 heures 30.

NOUVELLES DU JOUR

La réunion annuelle de la Société d'enseignement et d'éducation à Paris

Paris, 28 mai. — Ce soir a eu lieu, dans la salle de la Société de géographie et sous la présidence de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, la réunion annuelle de la Société d'éducation et d'enseignement ; cinq cents personnes y assistaient.

Le cardinal Richard était entouré, au bureau, de M. Chesnelong, sénateur, président de la société, de M. Rochenard, directeur de l'Institut catholique; de MM. Buffet, Walton, de Lamarzelle, sénateurs; Keller, ancien député de Belfort.

M. Chesnelong a pris le premier la parole. Après avoir souhaité la bienvenue à Son Eminence, l'éloquent orateur, dans un langage ému, a fait l'éloge des membres de la société décédés pendant l'année dernière : Mgr d'Hulst, M. Paul Labram, ancien préfet de Vaucluse et de l'Isère, du Frère Reverend frère Joseph, de Mines de Belval, de Moustier, de Suze et de Bouneval, qui toutes quatre ont péri dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon.

Puis le trésorier a donné lecture du bilan de la société pour l'exercice de 1896; les recettes se sont élevées à 124,210 fr. 60 c. et les dépenses à la somme de 110,519 fr. 65 centimes.

MM. Pontar et le docteur Michaut ont lu des rapports sur la situation morale de la société et des œuvres qui s'y rattachent.

M. de Lamarzelle, sénateur, professeur à la faculté catholique, a montré tous les efforts que les catholiques ont faits pour les enseignements primaire et secondaire; il a terminé son lumineux discours en établissant la nécessité d'un enseignement supérieur catholique.

La séance a été terminée par une allocution toute paternelle de Son Eminence le cardinal Richard, exhortant les catholiques à suivre la ligne de conduite tracée par les fondateurs de la société.

Mgr Richard, avant de lever la séance, a donné sa bénédiction à l'assemblée.

L'assemblée générale de la « Ligue Nationale bi-métallique ». — Le banquet. — Discours de M. Méline

Paris, 28 mai. — La « Ligue Nationale Bi-Métallique » a tenu cet après-midi sa deuxième assemblée générale annuelle. Parmi les nombreuses personnalités présentes, citons MM. Magnien, gouverneur de la Banque de France; Bezenger-Fongeroles, sénateurs; Ribot, Develle, Jonnart, Graux, députés, etc.

M. Edmond Théry, secrétaire général de la « Ligue », a lu son rapport où, après s'être félicité de l'élection de M. Mac Kinley, partisan du bimétallisme international et du comte Del, il a montré la nécessité de profiter de cette circonstance favorable.

Il sait d'autre part que le gouvernement français agit et qu'il entamera des négociations avec l'Angleterre.

Déjà les délégués officiels de l'Amérique sont à Paris. La France et l'Amérique se mettront aisément d'accord et nous savons, par des déclarations récentes et officielles de ses hommes d'Etat, que l'Angleterre est actuellement disposée à faire un effort sérieux en faveur de l'argent, et que l'Allemagne suivra l'exemple de l'Angleterre.

Un attendant, déclare M. Edmond Théry, nous croyons pouvoir vous affirmer que la question du bimétalisme international est enfin posée sur le terrain d'une solution pratique. Le rapport a été vivement applaudi. Ce soir a eu lieu le banquet des membres de la *Ligue* à l'Hôtel Continental.

Au dessert, M. Méline a rappelé, qu'avant de prendre le pouvoir, il faisait partie de la Ligue Bimétallique. Il est resté fidèle à son drapeau.

L'expérience et ses observations personnelles l'ont confirmé dans son opinion que tant que le problème monétaire ne sera pas résolu, les perturbations économiques existeront.

« Depuis 1873, le monde est, au point de vue commercial, dans l'anarchie. La valeur de toute chose est livrée à l'arbitraire ; elle ne dépend plus du produit lui-même, mais des oscillations du change. Le change est devenu le roi du monde. De là les plaintes du monde du travail.

» Il ne dépend pas de la France de trancher, à elle seule, la question ; le concours des autres puissances est nécessaire ; il faut qu'aucun dissentiment profond ne les divise et chacune hésitait, jusqu'à ce jour, à faire les premier pas.

» Le gouvernement américain a posé la question devant l'Europe en envoyant des délégués dont la compétence fait autorité. Notre concours ne fera pas défaut aux Etats-Unis pour le succès de la grande cause que nous poursuivons tous. »

M. Edmond Théry a ensuite donné lecture des télégrammes de sympathie des ligues bimétalliques étrangères et notamment des ligues anglaises et allemandes.

La question d'une visite de M. F. Faure à l'Exposition de Bruxelles

Paris, 28 mai. — On lit dans le *Courrier du Soir* :

« Des négociations seraient engagées entre les cabinets de Paris et de Bruxelles au sujet d'une visite que le président de la République aurait l'intention de faire à l'Exposition universelle de cette dernière ville où la section française obtient un succès considérable. »

Le service de la caisse d'épargne entre la France et la Belgique

Paris, 28 mai. — Le ministre du commerce et des postes a déposé un projet portant approbation de la convention conclue à Paris, le 5 mars 1897, entre la France et la Belgique pour l'exécution du service de la caisse d'épargne entre les deux pays.

Un attentat à la dynamite dans l'Ariège

Toulouse, 28 mai. — Un attentat à la dynamite vient d'être commis à Seur (Ariège). Une cartouche de dynamite placée dans l'évier d'une maison occupée par le directeur des mines de Rancie a fait explosion en causant des dégâts importants. La gendarmerie et le parquet se sont portés sur les lieux.

Incident à la Chambre des Communes

Londres, 28 mai. — A la Chambre des Communes, à propos de la discussion du budget, M. Redmond Jhon, n'ayant pas voulu cesser de parler de l'Irlande, après que le président lui eut retiré la parole, a été invité à vouloir se quitter la salle, expulsé *manu militari*.

Quelques minutes après, M. William Redmond, pour une question analogue, a été prié de se retirer, ce qu'il a fait.

Comme conséquence de ces incidents, le groupe parlementaire de l'Irlande, réuni sous la présidence de M. Dillon, a décidé qu'il ne prendrait aucune part aux fêtes du jubilé de la Reine.

La mort du doyen des paysagistes français

Paris, 28 mai. — Le doyen des peintres français, le paysagiste Louis François, est mort ce matin à l'âge de 82 ans.

C'était le dernier représentant de l'école de 1830, il avait obtenu l'an dernier la médaille d'honneur au Salon. Parmi ses œuvres les plus parfaites il faut citer : *Daphnis et Chloé*, le *Bas-Meudon*, *Orphée*, le *Bois sacré*, etc.

Dans ces derniers temps, M. François était devenu à peu près complètement aveugle; il avait dû renoncer à la peinture, ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs d'exposer aux salons annuels où il envoyait des tableaux peints, par lui, depuis longtemps.

Le successeur du général Saussier

Paris, 28 mai. — S'il faut en croire le *Jour* il serait question, à propos du prochain passage du général Saussier, dans le cadre de réserve, de dédoubler les fonctions de généralissime et de gouverneur de Paris. Le successeur du général Saussier comme généralissime serait, comme on l'a dit déjà, le général Jamont et le général Hervé aurait seulement le gouvernement militaire de Paris.

Le candidat de droite à la prochaine élection législative des Côtes-du-Nord

A l'élection législative prochaine des Côtes-du-Nord, c'est M. Henry Derrien, avocat, docteur en droit, fils d'une famille de cultivateurs du pays, qui se présente au siège laissé vacant par la mort de M. de Kergarion. On avait parlé d'abord du marquis de Rosambo, conseiller général, très monarchiste. M. Derrien dit, dans sa profession de foi, que sans renoncer à ses opinions politiques, il soutiendra contre les radicaux les ministres modérés et fera toujours passer les intérêts du pays avant ceux des partis. C'est de la politique de ralliement sans le nom. Le nom n'est pas indispensable. Servons des idées et n'ayons pas le culte de l'étiquette.

Le cas de M. Naquet

M. Naquet, député radical socialiste, ayant appris par les journaux que M. le Poittevin était à la veille de clore l'*instruction de l'affaire Arton et qu'il conclurait en particulier* à des poursuites contre M. Naquet, a envoyé de Londres, où il s'est réfugié depuis le commencement de l'instruction, un *mémoire de défense contre l'inculpation* dont il est l'objet. M. Naquet prétend que son état de santé ne lui permet pas de comparaître en personne.

Congés temporaires

Un projet de loi va être déposé sur le bureau de la Chambre, par lequel tout militaire de l'armée active, de la réserve, ou de la territoriale, pourra, pour raisons de santé, et sur l'avis conforme de la commission de réforme, être mis en congé de réforme temporaire.

Ce congé pourrait avoir une durée d'un an et serait renouvelable.

Tout militaire qui en aurait bénéficié subirait le sort de la classe à laquelle il appartient.

Cette mesure a pour but d'empêcher la contagion de la tuberculose dans l'armée.

Le pourvoi de Grégoire

Paris, 28 mai. — Grégoire et sa mère ont signé leur pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises qui les condamnés, mercredi, l'un aux travaux forcés à perpétuité, l'autre à cinq ans de travaux forcés.

La fille Deshayes, condamnée à cinq ans de travaux forcés, comme la mère de Grégoire, va également signer le sien.

Les jurés ont signé un recours en grâce en faveur des deux femmes.

Le duc d'Alençon

Paris, 28 mai. — La nouvelle donnée par un journal du matin, concernant l'entrée dans les ordres d'une haute personnalité cruellement éprouvée et que d'autres se sont chargés de nommer est, dit la *Gazette de France*, entièrement dénuée de fondement.

Paris, 28 mai. — M. le duc d'Alençon a quitté Paris ce matin par la gare du Nord, se rendant à Londres par Calais.

Le duc a pris place dans un wagon-lit de l'express de neuf heures. Il était accompagné du duc de Vendôme, son fils, de la princesse Henriette, duchesse de Vendôme, et du comte et de la comtesse de Flandre. Le duc paraissait très fatigué.

Un incendie à Lyon. — Au quai de la Pêcherie Sinistre découverte sous les décombres

Lyon, 28 mai. — Hier soir, un incendie s'est déclaré au n° 4 du quai de la Pêcherie, dans les bureaux de M. Lachomette, directeur du gaz de Vaux.

Les voisins, avertis par les flammes, enfoncèrent la porte du bureau à coups de hache. Les pompiers, arrivés rapidement, éteignirent l'incendie au bout d'un quart d'heure. Deux pièces seulement avaient été brûlées.

On croyait donc l'incendie sans importance, quand, en fouillant les décombres, les pompiers découvrirent le cadavre du gardien de nuit, nommé Martin. Le malheureux était à demi carbonisé. Les chairs du visage étaient calcinées. Il avait le ventre ouvert, et une de ses jambes était détachée du tronc.

Les armements de l'Allemagne

Le Reichstag allemand vient de voter sans discussion les 39 millions de marks demandés pour l'artillerie de campagne et de forteresse.

L'emploi du système métrique en Angleterre

La Chambre des Communes vient de voter l'emploi du système métrique (poids et mesures), mais sans le rendre obligatoire.

Le procès du régicide italien Acciarito

Rome, 28 mai. — Aujourd'hui a commencé devant les assises le procès du régicide Acciarito, qui, le 21 avril dernier, tenta de donner un coup de poignard au roi d'Italie.

La salle est pleine de monde. Il y a beaucoup de dames.

Après la constitution du jury et la lecture de l'acte d'accusation, on procède à l'interrogatoire d'Acciarito. Celui-ci se répand en invectives contre la société actuelle qu'il taxe d'injustice; il dit qu'il a agi seul et par désespoir, comme d'autres le font en se suicidant.

En attentant à la vie du roi il a voulu frapper le représentant de la classe aisée. Il déclare qu'il n'a pas prémédité l'attentat, autrement il se serait servi d'une bombe.

Il est ensuite procédé à l'audition des témoins. La suite des débats est renvoyée à demain.

Trains militaires tamponnés

Constantinople, 28 mai. — La nuit dernière, un train militaire a tamponné, à la gare de Souffle, entre Domotoka et Dede-Agatch, un train de matériel. Deux gardes-freins ont été tués et un chef de train, un chauffeur, cinq soldats et cinq gardes-freins ont été blessés.

Berlin, 28 mai. — La locomotive d'un train de banlieue, qui arrivait hier soir, à dix heures, à la gare du chemin de fer d'Anhalt à Berlin, a heurté le butoir, probablement parce que le frein avait été serré trop tard.

Vingt deux personnes ont été blessées légèrement,

Une ville détruite en Norvège

Christiania, 26 mai. — La ville de Levanger, dans le district de Trondjhem, a été aux trois quarts détruite par un incendie.

Un millier d'habitants sont sans abri.

La canonisation des bienheureux Fourier et Zaccaria

Rome, 28 mai. — Le *Triduum* solennel en l'honneur de Saint Pierre Fourier a commencé aujourd'hui, à l'église Saint-Louis-des-Français, *magnifiquement* décorée.

Dans l'assistance, les pèlerins lorrains qui, avant de repartir, ont voulu assister à la cérémonie en l'honneur du saint français, et l'élite de la colonie française.

La messe a été célébrée par Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse et le saint présidé cet après-midi par S. E. le cardinal Perraud, le panégyriste était M. l'abbé Hasley, chanoine d'Avignon.

Demain samedi, la messe sera célébrée par Mgr Casas, archevêque d'Andrianopolis, le panégyrique prononcé par Mgr Errard, évêque de Cahors et le salut présidé par S. E. le cardinal Parocchi, cardinal-vicaire.

Dimanche, Mgr Robert, évêque de Marseille, dira la messe; Mgr Fourault, évêque de Saint-Dié prononcera le panégyrique et le cardinal Aloisi-Mella, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, présidera le salut.

Une lettre de Léon XIII au Père Charmetant

Rome, 28 mai. — Le P. Charmetant ayant envoyé au Saint-Père le premier exemplaire de son rapport aux chefs d'Etats sur la persécution arménienne, Léon XIII, vu l'importance considérable de ce document, a adressé au directeur de l'Œuvre d'Orient ses félicitations et des encouragements pour son zèle à secourir ces malheureuses populations, en une lettre autographe dont voici la partie principale :

« Nous suivons avec des louanges bien méritées les industries de votre charité, et nous formons les plus vifs désirs pour qu'on ne cesse point, surtout parmi les catholiques, de seconder largement et votre dévouement et vos entreprises.

» Dans ces vues, nous accordons bien volontiers et de tout cœur, à vous, cher fils, et à tous ceux qui vous confient leurs aumônes, pour venir en aide aux Arméniens, la bénédiction apostolique, gage de notre affection et présage des faveurs célestes.

» Signé : Léon XIII. »

Un grand incendie au Caire

Le Caire, 28 mai. — Le palais du gouvernement de Dongala a brûlé tout entier. Les archives sont détruites, y compris les comptes de l'expédition et les pièces justificatives des dépenses du corps d'armée de Kitchener-pacha.

LES ARTISTES DU NORD

AU SALON DE 1897

(4e ARTICLE)

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Salle 28. — Une grande toile *Françoise de Rimini*, signée de M. Eugène Deully, de Lille, attire nos regards. Le peintre s'est inspiré de ce passage de l'*Enfer* du Dante qui met en scène les ombres de la belle Françoise de Rimini et de son amant Paolo Malesta. « Telles que deux colombes qu'un amour égal ramène aux cris impatients de leur tendre famille, ainsi les deux ombres, traversant la nuit orageuse, volèrent au son de nos voix. » Composition traitée avec sentiment, en une vigoureuse coloration.

Autre nature morte de Mme Dubron : *Le déjeuner du vernissage* se composant d'appétissant rosbeef, de saumon, d'écrevisses, etc. Nous retrouvons là cette fermeté de dessin et cette vigoureuse tonalité qui caractérisent les peintures de Mme Dubron.

Dans cette salle figure un tableau d'histoire assez remarqué, *Départ de Jeanne d'Arc de Vaucouleurs*, de M. Scherrer; les personnages sont bien groupés et il y a beaucoup de mouvement et d'allure dans l'ensemble.

Salle 30. — M. Louis Spriet de Roubaix expose *Le Dauphin chez Simon à la prison du Temple*. L'artiste a donné à chacun de ses personnages leur physionomie propre. Le cordonnier Simon, c'est bien « la crapule et la brutalité chargées par le sort d'avilir et de dénaturer le dernier germe de la royauté » suivant les expressions de Lamartine dans son « Histoire des Girondins ». La figure souffreteuse de l'infortuné Louis XII gisant sur un mauvais grabat, est fort touchante. L'ensemble est traité avec émotion et sincérité.

M. Marcel Sauvaige, de Lille, nous offre dans *Enrade de Trouville* une tête marine avec un effet du matin fort étudié.

Le nom de M. Emile Boutigny est trop connu ici pour que nous ne signalions pas son envoi au Salon. *Marceau*, tel est le titre de cette composition. Le jeune général a été blessé mortellement ; ses soldats le transportent expirant dans le camp ennemi où un officier supérieur autrichien le reçoit avec tout le respect dû à un adversaire que le sort des armes a trahi. Nous trouvons beaucoup de grandeur dans cette scène que le peintre s'est ingénié à rendre avec un réel souci de la vérité historique.

Nous avons noté ici, aussi, un vibrant paysage de M. Olive, *A la corniche, Marseille*.

Salle 32. — *L'hiver en Sologne*, de M. Carlos Lefebvre, du Quesnoy, est un grand paysage d'hiver, dans des tons d'un bleu violacé qui donnent une impression juste.

Une toile très en vue c'est la Réception de l'empereur et de l'impératrice de Russie par l'Académie française le 7 octobre 1896, de M. André Brouillet. Elle contient dans tous ces personnages bien groupés un ensemble de portraits d'hommes célèbres qui a une indiscutable valeur documentaire.

Nos *Alpins*, de M. Loustaneau, *Wagram*, de Henri Chartier, sont également à citer, ainsi qu'un bon portrait de M. Paul Marchand, de Roubaix.

Salle 33. — *Fleurs d'hiver* de M. Ernest Desurmont, de Tourcoing. Une jeune fille au profil délicat se détache vigoureusement sur un paysage d'hiver ; elle porte en mains une gerbe de chrysanthèmes dont les nuances vives tranchent avec le fond de neige. C'est une étude d'impressionisme sûr qui dénote un effort louable en même temps qu'un sens artistique développé.

Retour des courses, de M. René Choquet, de Lille, attelage d'un *mail-coach* ne manquant pas de mouvement; *Sur les bords de la Canche*, paysage bien éclairé de M. Pluchart, de Lille; *La Renaissance*, panneau décoratif de M. Ehrmann, devant servir de modèle à une tapisserie des Gobelins; *Les martyrs de Thorma*, épisode de la révolution hongroise en 1848, présentée d'une façon vraiment émouvante, par M. Jean de Thorma, et enfin une grande peinture décorative destinée à la crypte de la basilique de Jeanne d'Arc à Domrémy par M. Monchablon. Voilà toutes toiles qu'on ne peut que recommander, sans oublier plusieurs paysages et principalement *Brouillard du matin dans les montagnes du Doubs* de M. Isenbart.

Salle 34. — *La code*, de M. Ernest Delabaye, composition d'un format restreint, mais excessivement mouvementée. Deux officiers prussiens festoyaient joyeusement près d'une table abondamment servie tandis qu'un de leurs camarades jouait au piano une valse entraînante ; mais voici qu'un obus éclate, renversant et brisant tout, mutilant affreusement les trois hommes. Ce tableau obtient, à bon droit, beaucoup de succès.

C'est dans cette salle que se trouve l'œuvre d'un peintre américain, *La résurrection de Lazare*, de M. Tanner, qui nous a semblé devoir être signalée, moins peut-être pour le sentiment religieux que pour les qualités de peinture qu'on y rencontre.

Salle 36. — *Arrestation du maréchal de Ségur sous la Terreur* par M. E. de Boislecomte, d'Arras. Les agents du Tribunal révolutionnaire qui viennent pour arrêter le maréchal de Ségur semblent reculer devant le regard froid et l'attitude fière de l'illustre vieillard.

De M. Henri Bonnefoy, de Boulogne, *Par fête à gauche* ! berger guidant son troupeau ; de M. Jourdeuil, paysage très lumineux, *Matinée d'automne*.

Mentionnons aussi *Pour le drapeau*, vaste composition de M. Maillart ; puis une composition historique de M. Félix Cogen : Pierre Legrand s'instruisant en Hollande dans la construction navale, et une fort amusante fantaisie bien prise sur le vif : *Une matinée à Gaité-Montparnasse*, par M. J. Harris.

(*A suivre*). DE L'ÉPINETTE.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête fédérale de gymnastique. — Les illuminations. — Nous apprenons qu'un grand nombre de nos concitoyens, désireux de contribuer de tout leur pouvoir au succès de la Fête fédérale de gymnastique, viennent de se constituer en groupe pour organiser les illuminations *particulières* dans leurs quartiers.

Ainsi, dans la Grande-Rue, pour la partie comprise entre la Grand'Place et la place de la Liberté, un comité s'est formé avec la mission de faire des démarches dans ce but.

Les membres de comité se présentent chez tous les habitants pour les engager à décorer et à illuminer leurs maisons et aussi pour recueillir les souscriptions destinées à une illumination collective.

Nous savons que partout ils reçoivent bon accueil et nous sommes persuadés que cet excellent exemple sera suivi par toute la ville.

Il faut que les milliers d'étrangers qui viendront assister aux fêtes des 6 et 7 juin prochain emportent le meilleur souvenir possible de leur séjour parmi nous.

Pendant la journée, le programme des réjouissances leur donnera certainement toutes les satisfactions désirables et rien ne sera épargné pour augmenter l'intérêt du grand concours.

La fête de nuit sera donc le digne et nécessaire complément des nombreuses attractions qui auront lieu sur le terrain de manœuvre et dans tous les quartiers.

Le nouveau secrétaire général de la Mairie. — Vendredi matin, M. Chabrouillaud, le nouveau secrétaire général de la mairie, a pris possession de ses fonctions.

La séance donnée par les jeunes aveugles et les sourds muets de Ronchin. — C'est demain soir, dimanche, qu'aura lieu à l'Hippodrome de Roubaix la séance de musique par les jeunes aveugles de Ronchin et l'exercices vocaux et gymnastiques par les sourds-muets du même établissement.

Ayant nous-même assisté, il y a un peu plus d'un an, à une pareille séance à l'Hippodrome lillois, nous pouvons donner à nos lecteurs l'assurance que cette soirée offrira les éléments d'un intérêt tout à fait exceptionnel.

L'impression d'admiration provoquée par le talent de ces artistes se joint au sentiment indéfinissable de sympathie spontanée pour ces vaillants jeunes gens qui, par leurs efforts persévérants, parviennent à suppléer aux facultés dont leurs infirmités les ont privés. On se sent comme pénétré pour eux d'une *attirance invincible* dont on subit l'impulsion avec une douce satisfaction.

Tout récemment, le 17 mai, une séance avec le même programme que celui de la soirée de dimanche prochain a été donnée à l'Hippodrome lillois. Nous avons sous les yeux les lignes que la *Semaine musicale* de Lille a consacrées à ce concert-spectacle. Nous y lisons qu'un auditoire nombreux et choisi y assistait, attiré comme toujours par l'immense intérêt qu'excite cette phalange d'artistes déshérités de la nature, qui cependant réalisent chaque année de nouveaux progrès, tant comme ensemble qu'individuellement.

Cette revue constate que tous les numéros du programme ont obtenu le plus éclatant succès et que le public s'est retiré de cette séance positivement émerveillé des résultats surprenants obtenus à tous les points de vue

Nous croyons inutile de solliciter la sympathie du public roubaisien pour l'œuvre d'une si grande portée humanitaire, qui est poursuivie par l'établissement de Ronchin. Nous savons qu'elle lui est acquise dans une large mesure. Toutefois, nous ne résistons pas à l'impulsion de citer la péroraison d'un discours prononcé le 8 mai dernier, par M. François Coppée, à l'assemblée générale de l'Association Valentin Haüy, dont M. de La Sizeranne, aveugle lui-même, est le dévoué secrétaire général :

« Oui, disait l'éminent académicien, nous tous qui n'existons que pour voir s'éclairer des yeux bien aimés, pensons aux aveugles, pensons aux malheureux qui vivent dans d'éternelles ténèbres ! Secourons-les, consolons-les, aimons-les ! Que notre affection soit pour eux un rayon dont ils ne verront pas la lumière, mais dont ils sentiront la chaleur. Sourions avec bonté devant les yeux éteints, et comme dit la naïve parcarte accrochée au cou de l'aveugle mendiant, Dieu nous verra, le jour, par le radieux éclat de son soleil, la nuit, par la lueur suave de toutes ses étoiles ».

Amis lecteurs, la séance de dimanche soir sera pour nous une occasion particulièrement favorable pour mettre en pratique les conseils de M. François Coppée. Nous y trouverons la double satisfaction d'assister à un spectacle d'un attrait tout spécial et de faire œuvre d'humanité et de charité.

Ligue d'Union Républicaine. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Messieurs les adhérents de la *Ligue d'Union Républicaine* qui par suite d'erreur ou de changement d'adresse n'auraient pas reçu leur convocation sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 29 mai, à neuf heures très précises du soir, au local du Comité, 1, rue du Moulin (ancien café Barol).

» Ordre du jour : Rapport du secrétaire; élection du Comité directeur.

» Le secrétaire, Félix Chatteleyn. »

Les obsèques de M. Hay, membre de la société des Anciens Combattants 1870-71. — Vendredi matin ont eu lieu, en l'église du Saint-Rédempteur, les funérailles de M. Denis Hay, membre de la société des Anciens Combattants de 1870-71. Un nombre considérable de parents et d'amis avait tenu à rendre à ce bon camarade le dernier devoir. Au cimetière, M. Aristide Lucas, président des Combattants, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, chers camarades,

» Pour la cinquième fois cette année, j'ai la douloureuse mission d'adresser au nom des Anciens combattants de 1870 un dernier adieu à un ancien frère d'armes. Que la divine providence par laquelle Dieu conduit toutes choses, veuille bien mettre sa faux en repos, et qu'elle conserve à notre chère France des vieux combattants expérimentés qui pourraient encore, dans la limite de leurs forces, rendre, le jour de grandes épreuves, de signalés services.

» Notre regretté camarade Denis Hay que nous accompagnons à sa dernière demeure, fut avant sa maladie, un des plus fervents de notre belle Société. Appelé sous les drapeaux en 1870, il fut incorporé au 48e régiment de mobiles. Je ne puis retracer ici la belle conduite de ce beau régiment, mais ce que je puis dire, c'est que les mobiles de l'armée du Nord, pour ne parler que d'eux, ont fait à Pont-Noyelles, Bapaume et Saint-Quentin, l'admiration de nos ennemis.

» Si la France a donné en 47 2 fois magnifique élan de patriotisme, il n'est aussi permis d'affirmer sans crainte d'être démenti, que nos soldats improvisés de 1870, qui ne possédaient comme instruction militaire que le patriotisme et la haine de l'ennemi qui en est inséparable, ont été les dignes fils de volontaires de 1792 qui permirent au général Dumouriez, à la bataille de Valmy, d'arrêter l'invasion prussienne. Vaincu par la supériorité du nombre, le vainqueur de Bapaume, l'illustre général Faidherbe, ne peut attendre à la bataille de St-Quentin le même résultat, mais les hiers Allemands eux-mêmes, vous ont rendu sur le champ de bataille un éclatant hommage en s'écriant : Oh ! les braves gens !

» Notre regretté camarade Hay, Messieurs, appartenait à cette catégorie d'hommes d'élite que les officiers choisissent en campagne pour en faire, non seulement une ordonnance, mais aussi un confident.

» L'histoire nous apprend que bien de ces hommes ont poussé le dévouement jusqu'à faire de leur corps un rempart à leur officier et recevoir le coup mortel qui ne leur était pas destiné !

» Honnête, vigoureux, intelligent, dévoué, Hay fut désigné pour être le soldat ordonnance de M. Henri Ternynck, alors *lieutenant au 5e régiment*. Que cet ancien officier veuille ici recevoir les tous nos remerciements, car, nous savons que pendant toute la durée de la maladie de son ancien compagnon, il n'a cesse de lui prodiguer des preuves d'une affection sincère.

» Qu'il nous soit également permis d'adresser à sa veuve inconsolable, à cette femme aimirable de dévouement digne de celui des braves sœurs de charité que nous avons rencontrées sur les champs de bataille, nos sincères compliments de condoléance, et de lui exprimer l'assurance qu'elle n'est pas seule à souffrir, car son époux comptait de nombreux et sincères amis.

» Cher et regretté camarade, reposez en paix et au nom de tous, adieu.

Le concours de sténographie de Roubaix. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Au sujet d'une note parue dans les journaux de la localité le *jury du concours sténographique de Roubaix* croit qu'il est de son devoir de mettre les choses au point, sans aucune idée de critique :

« 1° Le Cercle sténographique de Tourcoing n'ayant présenté aucun élève au concours de Roubaix n'a pu y obtenir de récompenses.

» 2° Les récompenses obtenues par MM. Lamoureux et Desurmont n'ont aucun rapport avec le concours de Roubaix, ces récompenses sont données par une société de Paris aux personnes qui font des cours de sténographie.

» 3° Un seul professeur du dit Cercle a bien concouru en deux sections : *vitesse* et *microscopie* ; il n'est pas exact qu'il ait concouru en calligraphie. »

Une fête au cercle d'escrime le « Contre-de-Quarte ». — La commission du Cercle d'escrime le « Contre-de-Quarte » organise une fête d'escrime française pour le dimanche 30 courant, à quatre heures précises du soir.

Cette fête, offerte aux membres honoraires du Cercle à